

A ou aussi

#FE LE
MASK

LA VILLE DE SAINT-DENIS VOUS OFFRE CE GABARIT POUR MASQUE BARRIÈRE À PLS

Les masques fabriqués seront d'abord distribués aux personnes les plus fragiles. Les modalités de mise à disposition seront précisées ultérieurement.

Mais si vous souhaitez fabriquer votre propre masque et ceux de votre famille, la Ville de Saint-Denis vous propose de le patron ci-dessous, accompagné de ses instructions.

Le masque choisi par la Ville de Saint-Denis est le modèle du masque barrière à plis de la norme AFNOR. Il est composé de trois couches de tissus et de brides à nouer.

Tissu nécessaire pour la réalisation d'un masque :

Adulte	Enfant 3/5 ans	Enfant 6/9 ans	Enfant 10/12 ans
2 carrés 20 x 20 cm	2 rectangles 15 x 17 cm	2 rectangles 16 x 18 cm	2 rectangles 17 x 19 cm
2 bandes de 3 x 80 cm (pour les liens).			

ETAPES DE COUTURE :

1. Poser les carrés envers contre envers. Réaliser une pré-couture tout autour de l'ensemble à 0,5 cm des bords (point droit ou zigzag).
2. Ourler le haut et le bas du masque barrière en repliant un ourlet de 1,2 cm à l'intérieur (point droit).
3. Réaliser le pli creux : plier les plis A1 sur A2, puis B1 sur B2, sur chaque bord. Voyez au verso le patron pour les plis, indiquant les mesures à respecter. Pour la taille enfant, réaliser de la même façon un pli creux (centré sur le masque également). Les piquer à 0,5 cm (point droit).
4. Plier la bride en deux, placer le milieu de la bride sur le milieu du masque sur le pli. Faire un point de couture droit pour fixer la bride sur le masque, à 0,5 cm du bord. Aplatir la couture avec votre ongle ou un fer à repasser.
5. Terminer le masque en cousant la bride : faire un repli à une extrémité, préparer le repli de chaque côté de la bride (à 0,5 cm) et coudre avec un point droit, sur toute la bande en terminant par un repli à l'autre extrémité.
6. Le masque est terminé !

